

S'engager ensemble pour les personnes vulnérables



CARAC



Choisir la confiance et la proximité pour protéger ceux qui nous sont chers

Depuis plus de 100 ans, la CARAC s'engage auprès des familles et des individus pour les aider **à construire et préserver leur patrimoine.**

En tant que mutuelle indépendante et à taille humaine, nous concevons des solutions d'épargne, de retraite et de prévoyance qui allient **performance et intégrité.** Notre force ? Un réseau de **50 agences** et **plus de 250 conseillers présents sur tout le territoire**, pour vous offrir un accompagnement de proximité, adapté à vos besoins.

En 2024, nous avons franchi une nouvelle étape en devenant une **mutuelle à mission.** Ce statut renforce notre engagement à agir pour l'intérêt collectif, en intégrant des objectifs sociaux, environnementaux et solidaires dans notre stratégie.

Notre ambition est claire : être à vos côtés pour **protéger, valoriser** et **transmettre** votre patrimoine en toute confiance.

Cet engagement se concrétise notamment à travers notre **nouveau contrat d'assurance vie dédié aux personnes vulnérables, accompagné de services** pensés pour sécuriser leur avenir et soutenir ceux qui les entourent.

Ensemble, construisons avec vous un avenir serein, pour que vous puissiez bénéficier de la protection et du soutien dont vous avez besoin.



LA CARAC S'ENGAGE

Auprès des personnes vulnérables et de ceux qui les accompagnent

Un **contrat d'assurance vie** protecteur, spécialement conçu pour répondre aux besoins des personnes vulnérables.

Un **accompagnement humain et expert**, avec des conseillers formés aux spécificités juridiques, financières et sociales des personnes vulnérables.

Des **services dédiés**, pour simplifier la gestion du quotidien et offrir une sécurité financière durable.

La CARAC s'engage pour vous



POUR LES PERSONNES EN TUTELLE : UNE GESTION ATTENTIVE ET BIENVEILLANTE DE LEUR PATRIMOINE

La personne est représentée dans tous les actes de la vie civile par un tuteur, qui agit dans son intérêt et veille à la préservation de ses droits et de son patrimoine.



POUR LES PERSONNES EN CURATELLE : UNE PRÉSENCE RASSURANTE, POUR QU'ILS RESTENT ACTEURS DE LEUR VIE

La personne conserve une certaine autonomie, mais est assistée par un curateur pour les actes importants de la vie civile, comme la gestion de son patrimoine.



POUR LES PERSONNES EN SAUVEGARDE DE JUSTICE : UNE PROTECTION RAPIDE ET RESPECTUEUSE DE LEURS DROITS

Mesure temporaire et souple, qui permet à une personne d'être protégée rapidement, tout en conservant l'essentiel de l'exercice de ses droits. Elle est souvent mise en place dans l'attente d'une mesure plus durable.



POUR LES PERSONNES EN HABILITATION FAMILIALE : UN SOUTIEN ADAPTÉ ET SÉCURISÉ

Permet à un proche de représenter ou d'assister une personne vulnérable dans certains actes de la vie quotidienne.



POUR LES BÉNÉFICIAIRES DE L'ÉPARGNE HANDICAP : UN PLACEMENT QUI RÉPOND À LEURS BESOINS SPÉCIFIQUES

La personne fait ou non l'objet d'une mesure de protection; ce placement est destiné à financer à long terme les besoins liés à son handicap, ouvrant droit à une réduction d'impôt sur les primes versées (article 199 septies du Code général des impôts).



POUR LES MINEURS EN SITUATION DE HANDICAP : UNE GESTION RESPONSABLE DE LEUR PATRIMOINE JUSQU'À LEUR MAJORITÉ

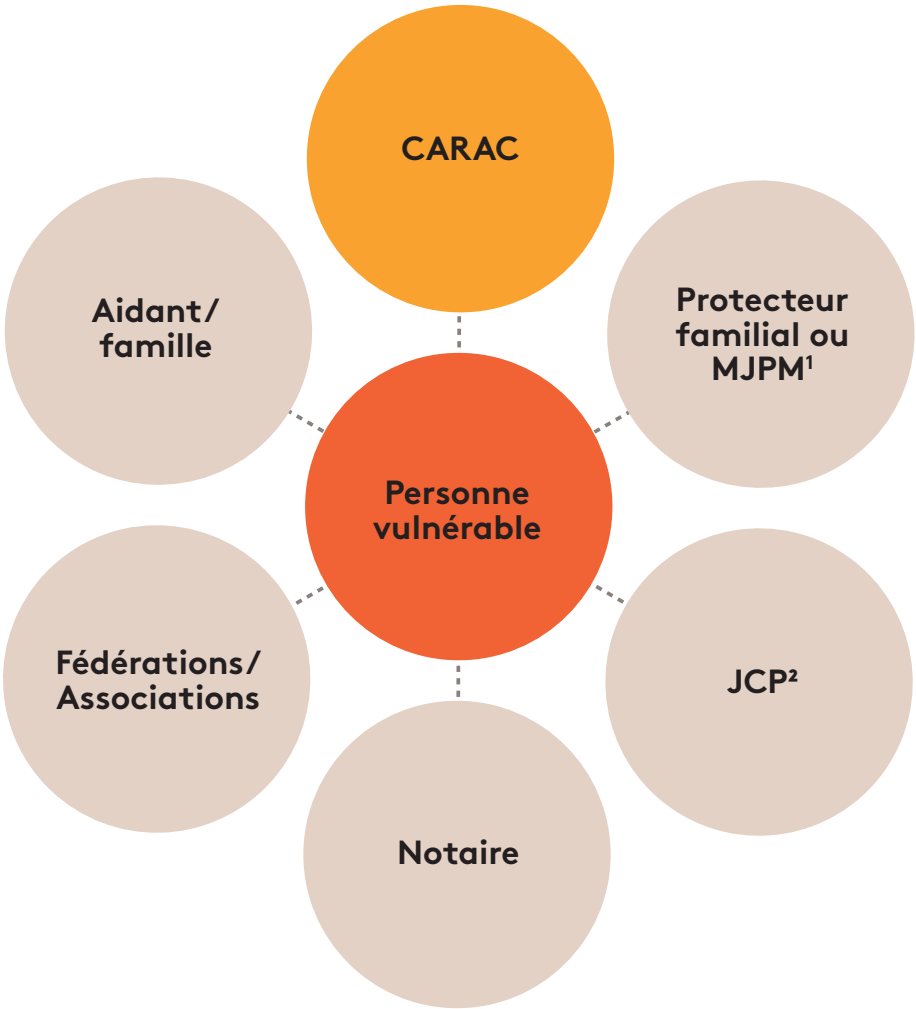
Un mineur ne peut pas gérer seul son patrimoine. Ce sont ses représentants légaux — en général ses parents — qui agissent en son nom pour tous les actes civils et financiers jusqu'à sa majorité ou son émancipation.

Un engagement à votre service et celui de votre réseau de confiance

À la CARAC, nous croyons que la protection des personnes vulnérables passe par une collaboration étroite entre tous les acteurs.

Nous comprenons vos enjeux ainsi que ceux des aidants et/ou protecteurs familiaux, des mandataires judiciaires à la protection des majeur, des professionnels de santé ou du droit, et des associations qui accompagnent au quotidien les personnes vulnérables.

Parce que nous connaissons vos contraintes et vos attentes, la CARAC s’inscrit pleinement dans ce réseau de confiance.



1. Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) 2. Juge des contentieux de la protection (JCP)

Nous avons identifié vos besoins prioritaires :

- Des solutions concrètes, faciles à comprendre, pour faciliter votre quotidien.
- Des placements prudents, diligents et avisés, pour préserver votre patrimoine.
- Un gain de temps pour vous permettre de vous concentrer sur l’essentiel.



Une assurance vie pensée pour vous et la sécurisation de votre avenir

Nous savons à quel point il est essentiel de trouver des solutions financières sûres, simples et adaptées pour sécuriser votre avenir. C’est pourquoi la CARAC a conçu Carac Avenir Protégé, un contrat d’assurance vie spécialement dédié, alliant sécurité et performance.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT : UN PLACEMENT GARANTI POUR PRÉSERVER VOTRE PATRIMOINE

Une sécurité renforcée grâce à un **fonds en euros à capital garanti**, pour préserver votre patrimoine quelles que soient les fluctuations des marchés.

À la CARAC, nous croyons que la gestion du patrimoine d’une personne vulnérable doit rimer avec confiance et transparence. Avec ce contrat, vous avez la liberté d’investir **jusqu’à 100 % sur le fonds en euros**. Et si vous le souhaitez, en complément du fonds en euros, vous pourrez aussi bénéficier des meilleures opportunités grâce à une sélection de supports en unités de compte.

“

Ce qui compte avant tout, c’est la sécurité. Quand on gère l’épargne d’un majeur protégé, on ne peut pas prendre de risques. La possibilité d’investir 100 % sur un fonds en euros, c’est exactement ce qu’on attend : on dort tranquille.

Jean, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Source : Etude interne sur l’entraide familiale 2025 - Opinionway pour la CARAC



“

Il faut valoriser le patrimoine sans le mettre en péril. Donc, quand un fonds en euros arrive à combiner sécurité et rendement, on est preneurs.

Aurélie, Aidante

Source : Etude interne sur l’entraide familiale 2025 - Opinionway pour la CARAC

“

Les frais d’entrée, c’est toujours un point bloquant. Quand je choisis un placement pour un majeur, je regarde ça tout de suite. S’il y a 0 % de frais, ça fait toute la différence. Chaque euro compte.

Louis, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Source : Etude interne sur l’entraide familiale 2025 - Opinionway pour la CARAC

DES FRAIS RÉDUITS, PARCE QUE CHAQUE EURO COMPTE

Bénéficiez de **0% de frais sur vos versements**, assurant que chaque euro est intégralement investi pour une épargne qui fructifie dès le premier jour. Profitez également de l’un des taux de frais de gestion parmi les plus bas du marché : 0.60% sur notre fonds en euros.

UNE OPTION ÉPARGNE HANDICAP POUR ALLIER PROTECTION ET AVANTAGES FISCAUX

Une solution qui permet de bénéficier d’une réduction d’impôt, tout en assurant une protection renforcée pour les personnes en situation de handicap.



“

Quand on accompagne des personnes en situation de handicap, on cherche des solutions qui protègent mieux, mais qui ont aussi des avantages concrets. Si en plus il y a un dispositif fiscal favorable, c’est doublement gagnant.

Laure, association accompagnant des personnes handicapées

Source : Etude interne sur l’entraide familiale 2025 - Opinionway pour la CARAC

Un accompagnement humain et expert, au plus proche de vos réalités

DES CONSEILLERS À VOTRE ÉCOUTE, OÙ QUE VOUS SOYEZ

Nos conseillers vous reçoivent en agence ou à distance, selon vos préférences et votre situation. Ils peuvent également se déplacer à domicile ou sur le lieu de travail pour s'adapter au plus près de vos besoins.



“

Le fait que les conseillers puissent se déplacer à domicile ou en établissement, c'est un vrai plus. Toutes les personnes qu'on accompagne ne peuvent pas se rendre en agence. On a besoin de cette souplesse.

Ambre, association accompagnant les personnes handicapées

Source : Etude interne sur l'entraide familiale 2025 - Opinionway pour la CARAC

DES CONSEILLERS FORMÉS AUX RÉALITÉS COMPLEXES DE LA VULNÉRABILITÉ

Notre dispositif repose sur une conviction forte : vous accompagner exige bien plus qu'une écoute bienveillante. C'est pourquoi nos conseillers sont spécifiquement formés aux enjeux juridiques, fiscaux (régimes dérogatoires, exonérations) et sociaux (accès aux aides, articulation avec les dispositifs publics). Leur expertise garantit une compréhension immédiate des situations les plus sensibles et une capacité à proposer des solutions adaptées, sécurisées et respectueuses du cadre légal.

“

Ce qui est rare, c'est d'avoir des conseillers qui sont vraiment formés à notre réalité. Quand je parle de tutelle ou de mesure renforcée, je veux que mon interlocuteur comprenne tout de suite.

Hugo, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Source : Etude interne sur l'entraide familiale 2025 - Opinionway pour la CARAC



UN INTERLOCUTEUR DÉDIÉ, POUR UN SUIVI CONTINU ET PERSONNALISÉ

“

C'est précieux de pouvoir garder le même interlocuteur. Il connaît le dossier, il comprend la personne, et surtout, il nous évite de tout recommencer à chaque fois.

Sabrina, Aidante

Source : Etude interne sur l'entraide familiale 2025 - Opinionway pour la CARAC

“

Avoir un conseil écrit, structuré, avec des fiches explicatives sur la fiscalité ou l'épargne handicap, c'est ce qu'il nous manque souvent ailleurs. Là, ça facilite vraiment notre travail.

Mathis, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Source : Etude interne sur l'entraide familiale 2025 - Opinionway pour la CARAC

DES CONSEILS CLAIRS ADAPTÉS AUX DÉMARCHES SPÉCIFIQUES

● Des fiches pédagogiques vous aident à comprendre des sujets clés: récupération des aides sociales, fiscalité de l'épargne handicap.

● Nous réalisons pour vous un bilan structuré et argumenté, prêt à être présenté au juge, pour justifier sereinement une demande de placement sur un contrat d'assurance vie.

UNE INGÉNIERIE PATRIMONIALE EN SOUTIEN DE NOS CONSEILLERS, POUR LES SITUATIONS LES PLUS COMPLEXES

“

Quand il y a un doute sur un placement ou un montage un peu particulier, c'est essentiel d'avoir un vrai relais expert. On ne peut pas se permettre d'improviser.

Gregoire, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Source : Etude interne sur l'entraide familiale 2025 - Opinionway pour la CARAC



La CARAC, votre partenaire pour chaque moment de votre vie

À la CARAC, nous ne nous contentons pas de vous proposer un contrat. Nous souhaitons être à vos côtés, comme un véritable partenaire, pour vous accompagner dans les moments importants et vous soutenir au quotidien. C'est pour cette raison que nous avons créé pour vous le service **La Carac, Partenaire de Vie**.



“

À la suite d'un accident de la circulation, je me retrouve en fauteuil roulant. Je souhaite garder mon autonomie, et j'aimerais être conseillée sur les solutions qui pourraient me faciliter la vie.

**UN SERVICE OFFERT
POUR NOS ADHÉRENTS
ET LEUR ENTOURAGE**

Bénéficiez gratuitement de ces services :



DIAGNOSTIC 360° :
POUR IDENTIFIER ENSEMBLE LES SOLUTIONS
QUI VOUS CONVIENNENT

Analyse des situations psychosociales, évaluation des besoins et orientation vers les dispositifs d'aide (locaux ou nationaux).



CONSEIL, ÉCOUTE
ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Dans les situations de vulnérabilité
(handicap, perte d'autonomie, soutien aux aidants).



VOUS ORIENTER VERS LES AIDES :
PARCE QUE VOUS N'ÊTES PAS SEULS

Aide à l'accès aux dispositifs de répit, soutien matériel et financier, aménagement du domicile.

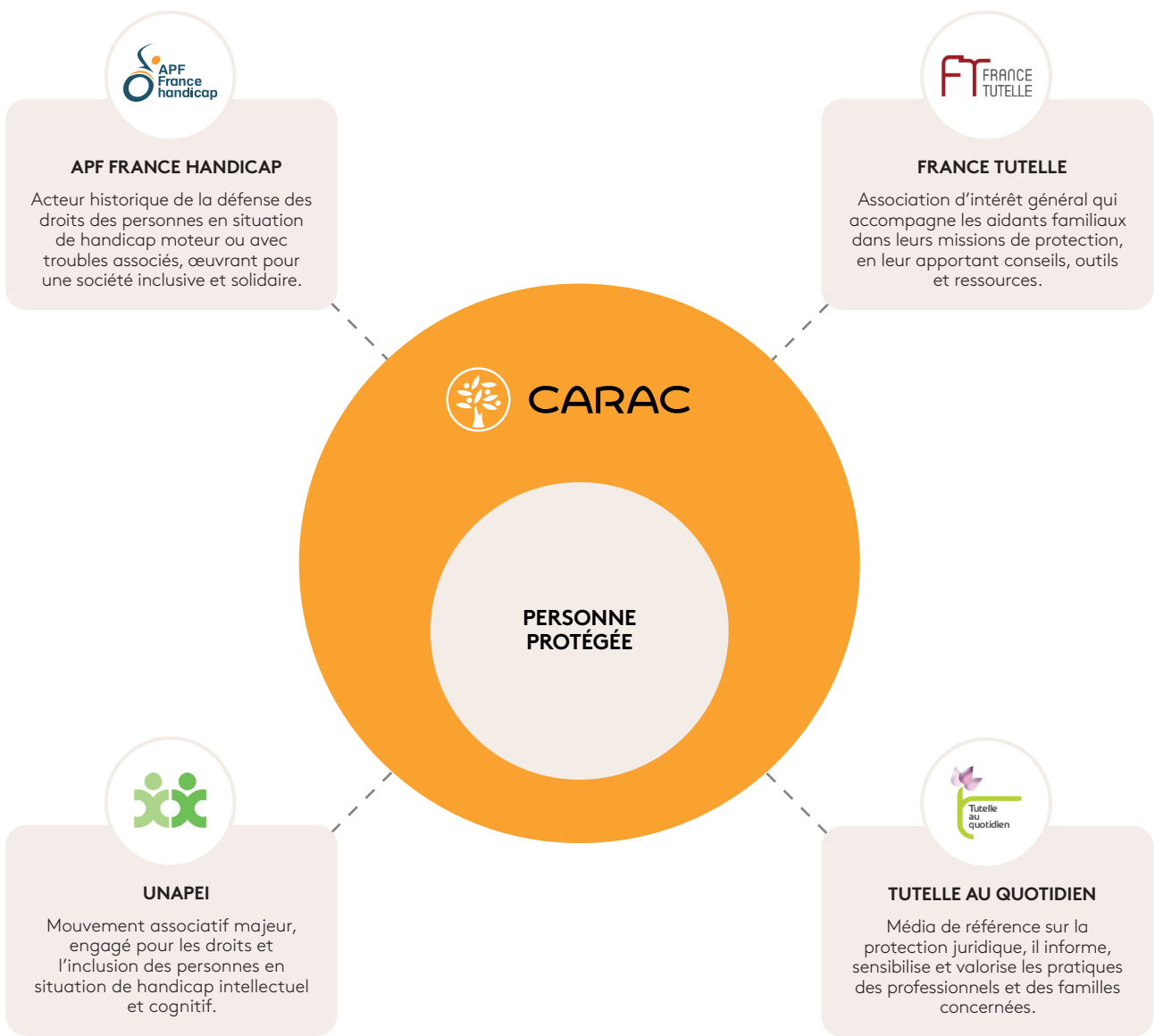


ACCESSIBILITÉ RENFORCÉE :
PARCE QUE CHACUN MÉRITE D'ÊTRE ENTENDU

Pour les personnes malentendantes ou sourdes via la Transcription Instantanée de la Parole (TIP), Visio Interprétation en Langue des Signes Française (LSF) ou Visiocodage Langage Parlé Complété (LPC).

Agir ensemble pour les personnes vulnérables et leur entourage

La CARAC collabore avec des partenaires engagés et reconnus pour mutualiser les expertises, enrichir les pratiques et renforcer l’accompagnement des personnes vulnérables et de leur entourage, dans le respect de leurs droits et de leurs intérêts.



Une solution adaptée à chaque acteur de la protection

Parce que nous comprenons les réalités de chacun au sein du parcours de protection, nous avons conçu une solution qui apporte une réponse concrète à tous.

	Contrat d'assurance vie protecteur	Espace adhérent en ligne	Bilan personnalisé	Un réseau de conseillers experts et dédiés	Service La Carac, Partenaire de vie
Personne vulnérable	✓	✓	✓	✓	✓
Aidant/ Famille		✓	✓	✓	✓
Protecteur de la personne vulnérable		✓	✓	✓	
Notaire			✓	✓	
Fédérations / Associations			✓	✓	

- **UNE PRÉSENCE**
PARTOUT EN FRANCE
- **DES CONSEILLERS JOIGNABLES**
DIRECTEMENT (AGENCE, TÉLÉPHONE, EMAIL)
- **UN CONSEILLER DÉDIÉ**
POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES



CARAC

Engagés pour l'avenir
de votre patrimoine

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez un conseiller CARAC pour un accompagnement sur-mesure

par téléphone



Appel non surtaxé

ou

sur carac.fr



Cette plaquette est imprimée par Handiprint

Handiprint est une entreprise adaptée spécialisée dans l'impression et la personnalisation de supports de communication. Elle emploie majoritairement des personnes en situation de handicap, contribuant ainsi activement à leur insertion professionnelle et sociale. En collaborant avec Handiprint, nous affirmons notre engagement en faveur de l'inclusion et de l'économie solidaire.

Carac - Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité - SIREN : 775 691 165
Siège : 159, Avenue Achille Peretti - CS 40091 - 92577 Neuilly-sur-Seine cedex